

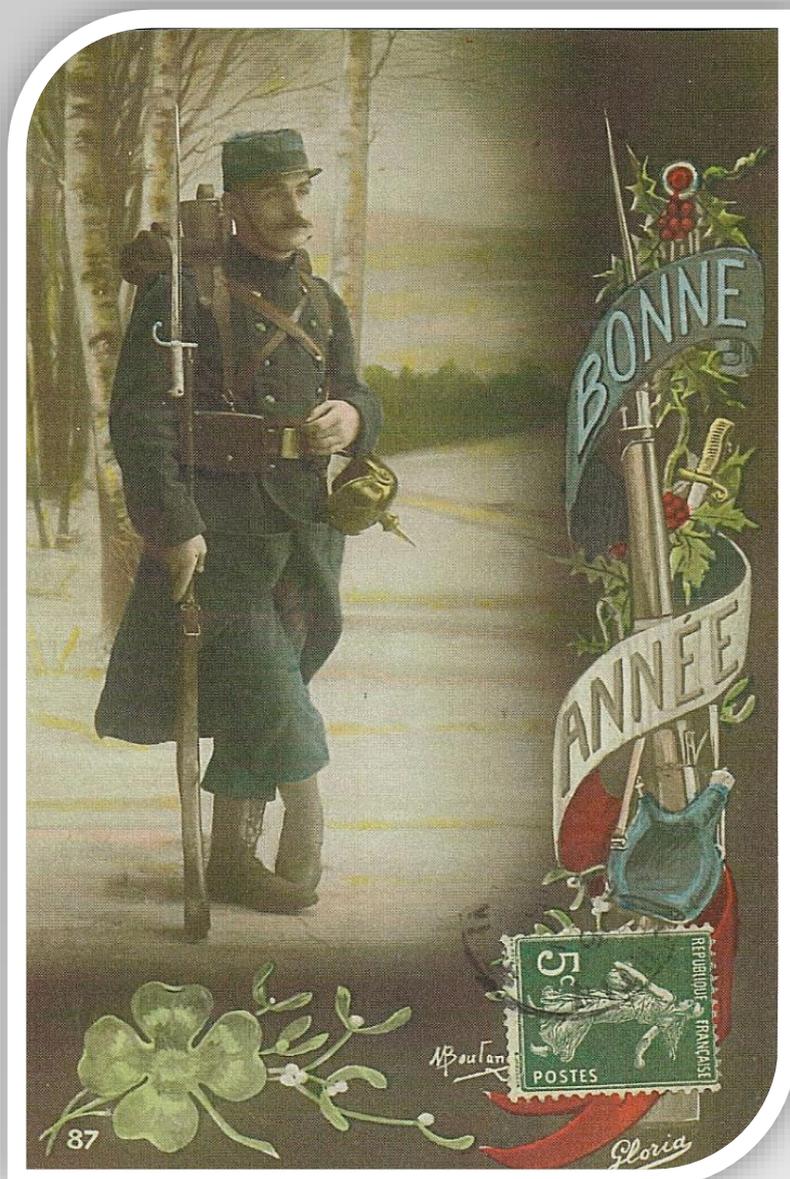


# MONTMAIN MAGAZINE n°9

Janvier 2019

## SOMMAIRE

- Voeux du Maire** p. 1 à 2
- Dossier Evenement** p.3 à 9  
Guerre 1914-1918 – centenaire de l’armistice  
Montmain pendant la guerre
- Vivre à Montmain** p. 10 à 11  
Retour sur 2018 - SIVOM  
Piscine
- Séniors** p. 12 à 14  
Le CLIC
- Vie citoyenne** p. 15 à 16  
Sécurité – nuisances sonores  
Déchets ménagers, déchets verts
- Vie pratique** p. 17 à 18  
Le point sur la fibre optique  
Cartes d’identité Inscription  
Listes électorales  
Lutte contre le frelon asiatique
- Vie associative** p. 19 à 21  
Club de l’âge d’or - ASCM
- Agenda** p. 22
- Numéros utiles** p. 22





## VŒUX DU MAIRE

Chères Manémontaises, chers Manémontais,

L'année 2018, restera dans nos mémoires à jamais.

Comment ne pas penser à ces victimes de l'attentat de Strasbourg, comment ne pas penser aussi à ces milliers de français qui ont manifesté depuis mi-novembre, pour faire entendre leur détresse quotidienne, leurs difficultés à vivre même simplement, comment ne pas rendre hommage au centenaire de la guerre 14-18, à tous ces soldats qui sont morts pour la France, toutes ces familles, ces parents, ces épouses, ces enfants qui ont dû vivre sans l'être aimé.

Toute l'année nous vaquons à nos occupations. Pour vous, la famille, le travail, les loisirs... Pour nous, les réalisations, les projets, vos demandes...

Quelques habitants sont arrivés en cours d'année sur notre commune. Je leur souhaite la bienvenue parmi nous ainsi qu'un avenir paisible dans notre commune.

### **Les réalisations faites au cours de l'année 2018.**

#### Travaux de terrassement, et voirie

- Une partie du terrain derrière la salle polyvalente était encombré de matériels rouillés, de souches d'arbres, de mauvaises herbes. Nous avons donc fait nettoyer, niveler, mettre en gazon pour rendre cet espace propre et agréable.
- Au niveau de la crèche et du local technique, nous avons fait poser une clôture pour séparer ces 2 locaux et un portillon y a été installé. Dorénavant, les parents ne sont plus obligés de traverser la cours aux matériaux qui n'était pas toujours sécurisée.
- Dans la rue Eugenie Watteel qui mène au pôle médical, sur notre demande la métropole a aménagé 2 places de parking, ainsi qu'un espace vert arboré, avec la pose de barrières pour éviter que les 2 roues motorisés passent à vive allure pour rejoindre la rue du bois l'évêque.
- Rue de la mare Beaulieu, la métropole a posé des grosses pierres à la limite de la voirie communale, les riverains s'étant plaints de la vitesse excessive des conducteurs qui empruntaient cette rue en sens interdit.
- Sur la commune des travaux divers de voiries, rebouchage de trous, remplacement de bordures, ont été effectués par les services de la métropole.

#### Travaux de bâtiments

- Des travaux de mise aux normes électriques des bâtiments (crèche, mairie, école...) ont été effectués.
- A l'école une classe a été repeinte,
- Les travaux de mise aux normes accessibilité aux personnes à mobilité réduite se poursuivent.
- Des travaux ont été entrepris dans les combles de la mairie. En effet, nous avons pu constater que cette pièce était en piteux état. Le plancher a été redressé, consolidé, traité et isolé. Toute la charpente a été reprise, de la laine de roche a été posée. Il reste les velux à changer, les murs à isoler, le placo à poser, et la réfection de la plomberie et de l'électricité.

#### Acquisition

- L'acquisition de vaisselle pour la location de la salle polyvalente.
- L'acquisition d'un terrain constructif de 600 m<sup>2</sup> pour un montant de 45 000.00 euros. Ce terrain longe la mairie et rejoint le terrain derrière l'école déjà propriété de la commune.
- L'acquisition d'un tracteur multifonction pour effectuer l'entretien des espaces verts, nous n'aurons plus à faire appel à des entreprises extérieures qui ne sont pas toujours disponibles en haute saison.

#### La fibre

Les travaux ont commencé en 2017, pour finir normalement en milieu d'année 2018, mais comme vous pouvez le constater la fibre n'est toujours pas fonctionnelle d'aujourd'hui.

Depuis peu, l'installation filaire aux 2 coffrets a été totalement finalisée sur la commune, il ne reste plus qu'à raccorder ces 2 têtes termes techniques à Franqueville, il faut encore compter 6 à 9 mois de travaux en effet beaucoup de fourreaux se trouvent sous trottoir ce qui nécessite des travaux de voirie.

## Projet piscine

Dans le cadre du projet d'un centre aquatique, les communes d'Amfreville, Belbeuf, Boos, Franqueville, Mesnil-Esnard, Mesnil Raoul et Montmain ont créé une entente intercommunale du centre aquatique du plateau est de Rouen EICAPER. 3 représentants de la commune siégeront au sein de cette entente, nous avons donné la délégation de maîtrise d'ouvrage à la commune de Belbeuf, ainsi que la désignation du cabinet Cqfd pour assister la commune de Belbeuf, nous avons donc autorisé celle-ci d'acquérir pour l'entente commun intercommunale, le terrain nécessaire pour la réalisation du centre aquatique.

Nous sommes fiers d'avoir enfin réussi à concrétiser ce projet qui est attendu par nos habitants depuis plusieurs années.

## Les projets pour cette année

L'espace devant la bibliothèque va être réaménagé. Des bordures, des plates-bandes fleuries, des végétaux, un espace avec un ou 2 bancs, un jeu pour enfants et un panneau d'informations vont être installés.

Comme prévu, les travaux d'aménagement de voirie rue du château jusqu'au carrefour de la rue du bois l'évêque débiteront cette année, un aménagement du carrefour est prévu, ainsi qu'un trottoir pour permettre aux piétons d'accéder en toute sécurité au pôle médical, les services de la métropole ont travaillé sur les plans et devraient nous les présenter rapidement.

Suite à l'acquisition de la parcelle le long de la mairie, nous souhaiterions agrandir le parking, et si les finances nous le permettent, construire un local pour entreposer le matériel roulant des services techniques.

Les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite se poursuivent.

Salle polyvalente : la réfection des peintures extérieures sera effectuée courant mai.

Nous avons une très grosse déperdition de chaleur dans l'école due à la vétusté des fenêtres et des plafonds, la commune a adhéré à la valorisation des travaux d'économie d'énergie mis en place par la métropole qui elle-même a effectué un partenariat avec la SEE société d'économie d'énergie. Cette adhésion nous apportera beaucoup d'avantages telles que des expertises techniques gratuites pour identifier les solutions énergétiques performantes et moins coûteuses pour la commune, la prise en charge des dossiers administratifs, des contributions financières pour la réalisation des travaux.

En parallèle à cette adhésion, la commune s'est engagée en faveur de la COP 21 selon l'accord de Rouen pour le climat, afin de contribuer à agir sur les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergies.

Voilà les grandes lignes de nos projets, nous continuons à gérer les finances de la commune de façon raisonnable.

Cette année le Budget 2018 a été voté en déséquilibre, il s'agit d'un sur-équilibre (recettes supérieures aux dépenses). En effet, à force de travail nous avons réussi à économiser, au vu des baisses de dotation de l'état nous préférons être prudents et nous n'oublions pas notre promesse tenue depuis 2014 pas d'augmentation d'impôts.

Je remercie tout le personnel communal qui par leur disponibilité et leur investissement contribuent au bon fonctionnement des services de la mairie.

Je remercie tous les membres d'associations qui contribuent à l'animation de notre commune, qui vous proposent toutes sortes d'activités ou de services. Bien sûr, les associations sportives sont d'un attrait tout particulier et ont, chaque année, de plus en plus d'adhérents. Continuez à représenter fièrement les couleurs de notre commune !

Enfin au nom du conseil municipal et moi-même, je vous souhaite joie, bonheur et santé, une très bonne année 2019 à vous et vos proches.



# EVENEMENT



Été 1914 : début des hostilités.

Le 28 juin 1914, un terroriste serbe tue l'archiduc Ferdinand, héritier de la couronne austro-hongroise, et sa femme à Sarajevo. C'est le début d'un enchaînement infernal. Fin juillet, l'Autriche attaque la Serbie. La Russie apporte son soutien à cette dernière. La France à son tour apporte sa garantie à la Russie. L'Allemagne, alliée de l'Autriche, lui déclare la guerre tandis que la France mobilise à son tour.

Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France et envahit la Belgique.

Dès l'entrée en guerre, la France a mobilisé à elle seule 4 millions d'hommes (10% de sa population totale !), l'Angleterre 2 millions...



Les civils sont mis à contribution. Dans les usines, les femmes remplacent les hommes partis sur le front.

Dès l'été 1914, le conflit a débuté à l'ancienne, avec cavaliers en gants blancs et fantassins en uniformes colorés. L'uniforme français en vigueur est totalement dépassé pour la guerre moderne.

Les soldats sont affublés d'un képi et d'un pantalon rouge garance qui fait d'eux des cibles idéales pour la mitraille allemande. Leurs équipements sont inconfortables, archaïques et inadaptés. Cela se solde par des pertes très importantes face à un ennemi qui, déjà, utilise massivement les mitrailleuses (200 000 hommes tués, blessés ou capturés en trois semaines).

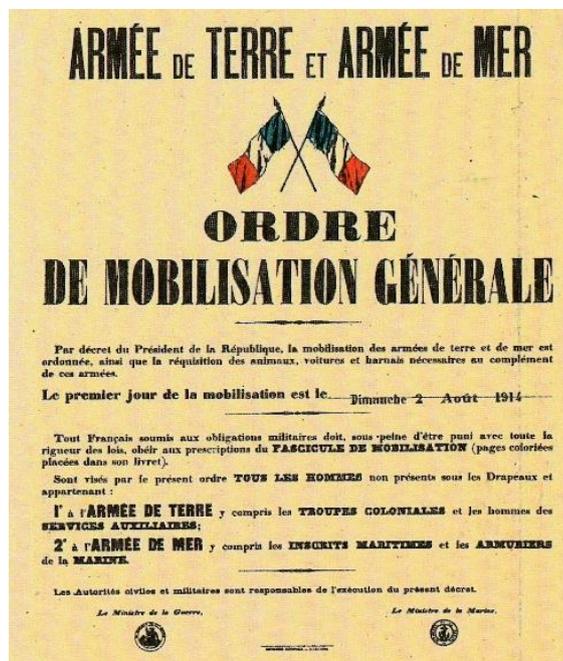
À l'été 1915, les soldats français adoptent la tenue bleu horizon et le casque en métal (casque Adrian) qui vont camper leur triste silhouette pour la postérité.



Centenaire de l'armistice de la grande guerre

## Un centenaire pour la mémoire

L'occasion de se replonger dans la vie des poilus qui ont tant enduré de souffrance pour leur patrie et la liberté



Après quelques mois excessivement meurtriers, des évolutions protectrices voient le jour sur le terrain des combats. Les tranchées creusées permettent ainsi aux soldats d'infanterie de ne plus être à découvert comme aux débuts de la guerre.

Les conditions de vie, dans des tranchées encore primitives, sont devenues très éprouvantes, avec le froid de l'hiver et la pluie qui inonde le moindre point bas.

Dans la boue et la vermine des tranchées, dans l'angoisse, ces « poilus » endurent l'épouvante.

Les rouleaux de barbelés rendent les tranchées quasi-imprenables et donnent l'avantage à la défensive jusqu'à l'apparition des gaz de combat, les terrifiantes bombes au phosgène, un gaz qui tue en quelques secondes. Suivront les bombardements aériens, les chars d'assaut montés sur chenilles qui vont écraser les rouleaux de barbelés et rendront à nouveau possible les grandes offensives.

## Quelques grandes batailles

### **14 août 1914 : bataille des frontières** (en Belgique).

Avec au moins 25 000 morts du côté français, le 22 août 1914 c'est **la journée la plus meurtrière** de toute l'Histoire militaire de la France.

### **6 septembre 1914 : contre-offensive de la Marne.**

Elle se déroule du 6 au 12 septembre 1914 sur un front de 300 kms allant du nord de Meaux à Verdun.

Les combats y seront très violents et meurtriers : côté français, on compte 21 000 morts, 122 000 blessés, 84 000 disparus.

#### **Les taxis de la Marne**

Sur ordre de Gallieni, le 6 septembre 1914, les taxis parisiens sont réquisitionnés afin de suppléer au manque de trains.

En l'espace d'une nuit, 630 taxis achemineront à une vitesse moyenne de 25 km/h trois mille soldats à une centaine de kilomètres de Paris.

### **• 25 avril 1915 : offensive des Dardanelles**

Le détroit des Dardanelles se situe en Turquie sur la presqu'île de Gallipoli. Cette offensive va déboucher sur un fiasco des Alliés, face aux Turcs qui sont entrés le 1er novembre 1914 dans la Grande Guerre, aux côtés des Allemands et des Austro-Hongrois.

Cette opération inutile aura coûté la vie à 180.000 soldats alliés dont 30.000 Français

### **• 21 février 1916 : bataille de Verdun**

Tout commence le 21 février 1916, à 7h30, avec un déluge de feu sur les forts de Verdun et sur les tranchées où sont tapies trois divisions françaises.

La bataille de Verdun prendra fin le 15 décembre 1916. Elle aura duré dix mois. L'avantage reste aux Français mais c'est au prix d'une terrible hécatombe. Verdun est le tournant de la Grande Guerre et pour les poilus, le symbole de toutes ses horreurs.

Du côté français, le total des pertes (morts, blessés et disparus) est évalué à 379 000 et du côté allemand, à 335 000. Cela fait de la bataille de Verdun la plus meurtrière des batailles de la Grande Guerre après l'offensive de la Somme.

### • **1er juillet 1916 : offensive de la Somme**

Le lundi 1er juillet 1916, à 7h30, débute une gigantesque offensive anglo-française sur la Somme, la plus insensée et la plus sanglante de toutes les batailles de la Grande Guerre de 1914-1918.

Son souvenir demeure très vif chez les Britanniques, dont toute une génération de jeunes soldats a été fauchée sur la Somme.

L'offensive va se poursuivre envers et contre tout jusqu'en novembre 1916. Les alliés en obtiendront un gain dérisoire de 10 km. Le prix en est exorbitant : 400 000 Britanniques tués et blessés ainsi que 200 000 Français et 450 000 Allemands.

### • **16 avril 1917 : le Chemin des Dames**

Le 16 avril 1917, l'armée française lance une grande offensive en Picardie, sur le *Chemin des Dames*. Mal préparée, mal engagée, elle va entraîner un profond ressentiment chez les soldats avec une reprise en main des questions militaires par le gouvernement. L'échec de l'offensive est consommé en 24 heures malgré l'engagement des premiers chars d'assaut français. On n'avance que de 500 mètres au lieu des 10 kilomètres prévus, et ce au prix de pertes énormes : 30 000 morts en dix jours.

Après l'attaque du Chemin des Dames, la désillusion est immense chez les *poilus*. Ils ne supportent plus les sacrifices inutiles et les mensonges de l'état-major. Des mutineries éclatent çà et là où plutôt des explosions de colère (aucun soldat n'a braqué son arme sur un gradé ; aucune compagnie n'a déserté).

Le ressentiment et le désespoir des poilus s'expriment dans la **Chanson de Craonne**, sur un air de bal-musette. Cette chanson dérive d'une valse d'amour composée en 1911 par le père de Jean Sablon :

*Bonsoir, M'Amour !  
Adieu, m'amour ! adieu, ma fleur !  
Adieu toute mon âme !  
Ô toi qui fis tout mon bonheur (...)*

Elle a été reprise et adaptée par les poilus à leurs différentes épreuves : Lorette, Verdun... et pour finir, le Chemin des Dames et le plateau de Californie, au-dessus de Craonne. Jugée défaitiste et antimilitariste, elle a été interdite par la censure militaire et même interdite d'antenne jusqu'en 1974.

### • **15 juillet 1918 : l'Allemagne joue son va-tout en Champagne**

Le 15 juillet 1918 l'Allemagne lance une offensive, à quelques kilomètres de Reims.

La bataille de Champagne (15-17 juillet) s'avère une victoire défensive des Français. Ce sera le tournant de la guerre. La contre-offensive alliée, engagée le 18 juillet, marquera le point de départ du recul allemand.

L'entrée en guerre (tardive et limitée) des Etats-Unis apparaît comme un renfort décisif. La bataille de Champagne marquera l'échec de l'Allemagne. Ce sera sa dernière offensive dans la guerre.

## **La guerre chimique**

**22 avril 1915 et 12 juillet 1917**

Le 22 avril 1915 dans le secteur d'Ypres, les soldats français voient venir en provenance des tranchées allemandes un épais nuage d'un vert jaunâtre. Ils s'enfuient vers l'arrière. Plusieurs centaines s'effondrent et quelques milliers vont demeurer handicapés à vie ou pendant plusieurs mois. Atteints par le chlore, un gaz *suffocant* qui agresse les voies respiratoires, ils sont les premières victimes de la guerre chimique.

Deux ans plus tard, dans la nuit du 12 au 13 juillet 1917, toujours dans le secteur d'Ypres, la guerre chimique franchit un nouveau seuil dans l'horreur avec l'usage par les Allemands des premiers obus remplis de gaz moutarde. Ce gaz *vésicant* est ainsi nommé d'après son odeur. On le surnommera aussi très vite « *ypérite* », en relation avec Ypres. Très agressif, il attaque les voies respiratoires et aussi la peau, ce qui complique beaucoup les protections.

L'objectif de l'Allemagne est de « *nettoyer* » les tranchées ennemies en vue de percer enfin le front et de reprendre la guerre de mouvement. Dans tous les camps, les soldats se voient contraints de porter à chaque alerte des équipements de protection et des masques qui gênent leurs mouvements et aggravent encore un peu plus leurs conditions de vie.



## Montmain pendant la guerre

Au début de la guerre, 67 habitations étaient construites à Montmain pour 215 habitants. Un village tranquille loin des combats mais ses habitants étaient tout autant concernés par cette « Grande Guerre » avec un père, un fils, un frère, un fiancé parti à la guerre...

Sur la commune les chevaux sont réquisitionnés pour l'armée.

Le 1er août 1914, le gouvernement français décrète la **mobilisation générale**.

Mobilisation. Département de la Seine-Inférieure. Commune de Montmain.

1<sup>er</sup> août 1914. 1<sup>er</sup> Départ.  
 M. Pecquen, boulanger.  
 M. Dupont, auxiliaire.

2<sup>e</sup> départ: M. Bénard brovot.  
 Très malade, ne peut partir.  
 Passe en visite à l'Hotel Dieu, et réformé.

M. Poireau.

Mobilisation. Département de la Seine-Inférieure. Commune de Montmain.

1<sup>er</sup> août Ch. du soir. L'ordre de la mobilisation est apporté par 1 gendarme conduit en automobile par son frère, le drapeau de Boos réquisitionnés a été effilé.  
 Carrou - sonnerie de cloche - Boze d'affiches.

Consternation générale, mais calme parfait car chacun espère encore le maintien de la paix.

M. Poireau.

Le 2 août 1914, les premiers hommes de Montmain mobilisés

Enfants. Garderies. Département de la S. Inférieure. Commune de Montmain.

La rentrée scolaire a été fixée au 1<sup>er</sup> octobre 1914 par le ministère de l'instruction. À la déclaration de guerre, le ministre de l'Instruction publique invite les instituteurs qui ne sont pas appelés sous les drapeaux « à faire au pays le sacrifice de leurs vacances » et à rester à leur poste jusqu'à la fin de la crise. Les garderies de l'été 1914 accueillent des enfants de tous les âges. Mais dans les campagnes les enfants sont bien souvent retenus pour les travaux des champs.

La distribution solennelle des prix n'a pas eu lieu. Les prix ont été donnés le mercredi 3 août à 8 heures du soir après la classe.

Une garderie est ouverte à l'école de 6 h. du matin à 8 h. du soir, y compris les jeudis et dimanches.

A l'école, le patriotisme, et le soutien aux combattants sont de mise. Les leçons font référence au conflit. Les enseignants ont des instructions pour convertir pour partie les heures de cours en heures de travail manuel pour les filles, notamment en tricot (écharpes ou chaussettes pour les soldats mobilisés). Ils sont invités également à mener des quêtes, à recueillir des dons accompagnés par leurs jeunes élèves. Les écoliers contribuent ainsi à l'effort de guerre. Les opérations sont souvent des « journées » : Journée du Poilu, Journée du secours national, Journée des orphelins, et aussi cercle du soldat...

Département de la Seine Inférieure  
Commune de Montanais  
Assistance.

Une vente faite par l'institutrice pour nos poilus permissionnaires nécessiteux a produit la somme de 27 francs.

Montanais, le 13 février 1917.

M. Poirier

Assistance.

Une visite à domicile faite par M. Poirier instituteur en faveur des prisonniers de guerre en Allemagne a donné la somme de 82,50 francs envoyés à M. le Préfet du département. Bordereau n° 422.

Montanais le 21 janvier 1918.

M. Poirier

Département de la Seine Inférieure  
Commune de Montanais  
Jardins scolaires.

Une tombola organisée pour la vente des produits de l'école a donné les résultats suivants.

billets émis à 15 <sup>c</sup> ...	150.
vendus.	134.
Somme reçue	20,50
à verser à l'œuvre des pupilles de l'école	
Le tirage a lieu le 17 octobre	
à l'École Salle de classe	
N° gagnants :	
114	50
104	50
146	50
100	50
109	50
6 billets de festes.	
Certifié exact M. Poirier	

Département de la Seine Inférieure  
Commune de Montanais  
Assistance.

Un appel dans l'école pour l'œuvre du Cercle du Soldat a produit la somme de 3 francs.

Montanais, le 25 février 1917.

M. Poirier

Département de la Seine Inférieure  
Commune de Montanais

La vente de la Cocarde du Souvenir a produit dans l'école la somme de 7 francs.

Montanais, le 4 juillet 1916.

M. Poirier

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018



Le 11 novembre 2018, à 11 heures durant 11 minutes, le son des cloches a résonné à Montmain comme dans de nombreuses communes pour célébrer le centenaire de la fin de la guerre.

Les anciens combattants, la municipalité se sont ensuite rendus en cortège au monument aux morts pour rendre hommage à ceux qui se sont sacrifiés pour défendre leur pays.

La cérémonie s'est poursuivie devant le monument pour écouter le discours officiel, l'appel aux morts des soldats morts pour la France, suivi du dépôt de gerbe, et d'une minute de silence.

Pour clore la cérémonie un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

### *Sont morts pour la France durant cette guerre*

CHOUQUET Albert décédé le 1<sup>er</sup> avril 1915 à Vienne-Le-Château (Marne) à l'âge de 22 ans

CHOUQUET Charles décédé le 5 juin 1915 à Neuville-Saint-Vaast (Pas-de-Calais) à l'âge de 21 ans

LECOMTE Louis décédé le 27 mai 1915 à Vienne-Le-Château (Marne) à l'âge de 23 ans

MARTIN Edmond décédé le 9 août 1918 à Arvillers (Somme) à l'âge de 22 ans

PERIERS Onésime décédé le 4 octobre 1915 à Haute-Avesnes (Pas-de-Calais) à l'âge de 33 ans

VOLLEE Auguste décédé le 9 avril 1916 à Vaux-devant-Damloup (Meuse) à l'âge de 33 ans

VOLLEE Emile décédé le 22 septembre 1914 à Agen (Lot-et-Garonne) à l'âge de 24 ans

YGER Charles décédé le 30 novembre 1917 à Beaumont-en-Verdunois (Meuse) à l'âge de 20 ans



La plaque commémorative constituant le monument se situe sur l'église avec pour ornements casque, sabre et feuilles de laurier.

Inauguré le 12 décembre 1920 le monument est malheureusement incomplet.

Albert Chouquet est porté sur le monument avec la mention «disparu ». Ce soldat est décédé le 1<sup>er</sup> avril 1915 à Vienne-Le-Château (Marne) et inhumé à la nécropole nationale de Saint-Thomas-En-Argonne.

Charles Chouquet ne figure pas sur le monument. Ce soldat est décédé le 5 juin 1915 à Neuville-Saint-Vaast et inhumé à la nécropole nationale de La Targette.

**Ne les oublions pas : ils ont donné leur vie pour notre liberté.**

## VIVRE A MONTMAIN

### Noël des enfants



La municipalité a invité les enfants de Montmain âgés de 3 ans à 9 ans à participer au rendez-vous récréatif traditionnel de Noël le samedi 8 décembre. Nombreux sont les enfants qui ont répondu présents.

Structure gonflable, atelier maquillage, ballons sculptés, grattages de dessin leur ont permis de jouer en attendant l'arrivée du Père Noël.

Mais celui qu'ils attendaient avec impatience était bien le Père Noël. Vers 16 h 00 il a distribué des friandises aux enfants. Un goûter a clôturé cette après-midi.

### Concours des maisons fleuries 2018

Le samedi 13 octobre dernier a eu lieu en présence des lauréats la cérémonie de remise des prix du concours de fleurissement 2018.



Les lauréats classés en 3 catégories, excellence, honneur, encouragement, se sont vu remettre un diplôme ainsi qu'un bon d'achat à valoir dans une jardinerie tandis que 2 habitants classés « hors catégorie » ont reçu une plante.

Madame Le Maire a remercié Mme LEBELLEGARDE pour l'accueil chaleureux qu'elle nous réserve comme chaque année.



### Noël des anciens

Le traditionnel repas de Noël des anciens a eu lieu le dimanche 16 décembre en présence de Madame Le Maire et des conseillers municipaux. 109 convives ont partagé ce moment festif où ont été remis colis ou bons d'achats.

A cette occasion, Madame Le Maire a mis à l'honneur Mme Edith Berthelot doyenne de la commune.

### La municipalité récompense les maisons illuminées

Les élus ont parcouru les rues de Montmain en décembre pour récompenser les manémontais qui ont fait preuve d'originalité avec des décorations visibles depuis le domaine public.

13 maisons ont été sélectionnées.

Les lauréats se sont vu attribuer un bon d'achat lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 24 janvier 2019.



## SIVOM

Le SIVOM a voté une nouvelle tarification Cantine, Garderie, Portage de repas pour 2019, les frais de gestion restent inchangés.

La dernière augmentation du repas avait eu lieu en 2017, celle de la garderie 2016.

	2018	2019
Frais de gestion 1 <sup>er</sup> enfant	5.00	5.00
Frais de gestion 2 <sup>ème</sup> enfant	3.00	3.00
Frais de gestion enfant supplémentaire	1.00	1.00
Repas cantiner SIVOM	3.70	3.75
Repas cantinier hors SIVOM	4.75	4.80
Portage plateau repas	8.25	8.35
Carte garderie	17.00	17.20

Nous rappelons aux familles que le CCAS propose une aide-cantine en fonction des revenus. Un courrier est remis aux familles début juillet pour l'année scolaire suivante.

### PORTAGE PLATEAU REPAS

Sans justificatif ni adhésion ni condition d'âge un service de repas à domicile vous est proposé pour 8,35 euros.

Repas complet de cuisine traditionnelle comprenant entrée, plat, fromage, dessert et goûter.

Pensez à commander 48 heures à l'avance auprès de Mme Antoine ou Mme Tiercelin de 9 h à 14 h au 02 35 79 04 33

## PISCINE

L'entente intercommunale EICAPER des 8 communes composée de 3 représentants de chaque commune, mise en place en octobre, a autorisé la commune de Belbeuf à acquérir le terrain (23 000 m<sup>2</sup>) nécessaire pour la réalisation du centre aquatique.

Le centre aquatique sera composé d'un bassin de 25 m x 15 m comprenant 6 couloirs homologués d'une profondeur de 2 mètres, d'un bassin petite enfance d'environ 70 m<sup>2</sup>, d'un bassin d'apprentissage d'environ 270 m<sup>2</sup>, d'un pentagliss trois pistes, d'un espace bien-être humide (sauna, hammam, bassin d'activités...), d'un espace de remise en forme sèche (fitness, salle de cours collectifs...), d'un hall d'accueil, de vestiaires, de locaux techniques et administratifs.



Les espaces extérieurs, outre une centaine de place de stationnement, comprendront des espaces engazonnés et des plages minérales.

Les subventions attendues pour cet investissement proviennent de la Métropole Rouen Normandie (2 millions d'euros), la région Normandie (1,5 millions d'euros), le département (1 million d'euros suivant l'avancement du dossier), l'Etat (1 million d'euros), le FNDS (fonds national de développement du sport pour 0.6 million d'euros). D'autres demandes de subventions sont en attente.

Suite à l'appel d'offres lancé fin 2018, plus de 30 dossiers d'architectes ont été déposés. Un jury de concours composé d'élus et de professionnels s'est réuni le 8 janvier 2019 pour sélectionner 3 candidats.

Les 3 candidats retenus doivent maintenant élaborer leur projet architectural en conformité avec le programme défini précédemment par l'EICAPER. Le choix du candidat retenu sera effectué par le jury au printemps. Le permis de construire pourra ensuite être déposé.



# SENIORS



## Le CLIC du plateau EST est composé de :

Une assistante de coordination : Madame Linda TURCQ

Une coordonnatrice : Madame Marine BOUCHER

Le CLIC intervient gratuitement auprès des habitants du plateau EST de Rouen à partir de 60 ans ainsi qu'à leur entourage (familles, voisin, professionnels...) qui résident sur l'une des 15 communes du Plateau EST de Rouen.

### Les prestations du CLIC



Obtenir une aide-ménagère ?  
Se faire aider pour le jardin ?  
Mettre en place une téléalarme ?  
Faire appel à un portage de repas ?

Bénéficier d'une aide du SSIAD ? de l'HAD ?  
Mettre en place du matériel adapté ?  
Faire appel à un professionnel de santé ?  
Stimuler sa mémoire ?  
Accompagner un proche en fin de vie ?



Améliorer ou adapter son habitat ?  
Entrer en résidence autonomie ?  
S'informer sur les familles d'accueil ?  
Rechercher un séjour temporaire ?  
Prévoir une admission en EHPAD ?

Participer à une action collective ?  
Trouver un transport personnalisé ?  
Adhérer à un club du territoire ?  
Recevoir des visites de convivialité ?  
Partir en vacances séniors ?



Mettre en place un mandat de protection futur ?  
Solliciter une demande de protection juridique ?  
Les modalités de l'obligation alimentaire ?  
Déclarer un salarié à domicile ?  
Alerter en cas de maltraitance ?

Bénéficier d'une aide à la complémentaire santé ?  
Demander une carte de mobilité à la MDPH ?  
Connaître le montant du minimum vieillesse ?  
Être aidé dans ses démarches de réversions ?  
Solliciter une aide financière ?



## Travail en collaboration avec les mairies

Les professionnels du CLIC ont pour mission de rendre opérationnel les guichets d'accès : Mairies, Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), Centres Médico-Sociaux (CMS), professionnels libéraux, etc.) de leur territoire. Le CLIC travaille en collaboration et en soutien des acteurs de premier recours afin de les aider à donner une information de « premier niveau ».

Afin d'aider les guichets d'accès à exercer cette mission d'information, le CLIC met à disposition des outils.

### Des listes thématiques :

- Services d'aides à domicile
- Services de téléalarmes
- Services de portages de repas
- Liste des EHPAD

### Des formulaires disponibles sur une DROPBOX :

- Demandes d'aides financières
- Demandes d'aides ménagères
- Demandes juridiques
- Demandes de logement
- Demandes de réversions
- Demande de santé
- Autres

Pour pouvoir accéder à cette DROPBOX, il suffit de contacter le CLIC pour transmettre les adresses mails des personnes qui souhaitent bénéficier d'un accès. Une fois l'enregistrement effectué par le CLIC, les personnes concernées recevront un mail de DROPBOX avec un lien pour pouvoir créer leurs comptes.

*Connexion soit par : <https://www.dropbox.com> ou téléchargement de l'application DROPBOX sur un mobile ou une tablette.*

### Site internet du CLIC :

Le site internet du CLIC est en cours de réalisation, il sera en service courant 2019. Une information par mail sera diffusée quand il sera opérationnel.

### Commissions pluridisciplinaires :

Ces commissions permettent :

- D'analyser les situations repérées par les partenaires ou l'équipe du CLIC
- D'apporter un soutien technique et collectif face à une situation donnée
- D'assurer le suivi de la mise en place des préconisations en fixant un échéancier des actions à engager
- De permettre de mobiliser les moyens existants
- De proposer des réponses concrètes, adaptées aux besoins et/ou à la demande de la personne et de ses proches dans la limite des moyens existants.

Ces commissions pluridisciplinaires permettent notamment l'orientation vers les gestionnaires de cas MAIA qui prennent le relai dans l'accompagnement de l'utilisateur lors de situations complexes. L'objectif étant d'apporter un accompagnement intensif de ces situations.

La mise en place sur le territoire du Plateau Est de Rouen est prévue à compter du mois de janvier 2019. Un Formulaire d'Analyse et d'Orientation des Situations (FAOS) sera transmis à l'ensemble des partenaires qui pourront ainsi solliciter le passage en commission d'une situation complexe par l'intermédiaire du CLIC pour obtenir des préconisations.

## COORDONNÉES ET HORAIRES DU SERVICE

Géographiquement, le CLIC est implanté à Boos, commune centrale du territoire du CLIC.



**Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00**

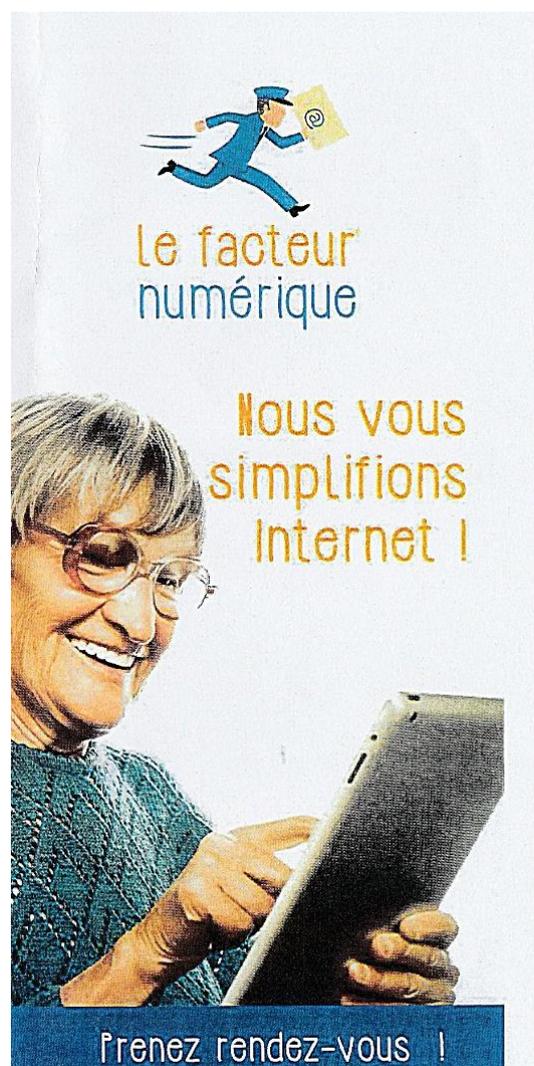
## ACTUALITE DU CLIC

### APPRENDRE A UTILISER INTERNET

Le CLIC mets en place en collaboration avec l'ADEP le dispositif « facteur numérique » à compter du mois de février.

Ce projet s'adresse à un public de 60 ans et plus pour aider à l'utilisation d'internet lors de permanences qui se dérouleront à Boos les jeudis après-midi tous les 15 jours sur inscription auprès du CLIC au 02 35 65 02 68.

Ce service est gratuit.



## Vie citoyenne

Pour le bien-être de chacun, le respect du voisinage et de l'environnement est important, nous vous invitons à rester vigilant sur les bruits de comportement (utilisation des outillages motorisés, travaux de réparation, musique, animaux ...), le tri et les dépôts des déchets divers.

### SECURITE ROUTIERE



Il a été constaté à de nombreuses reprises le non-respect du sens interdit rue du château d'eau.

La municipalité soucieuse de la sécurité dans le village rappelle la nécessité de respecter le code de la route et les panneaux de signalisation. Le panneau de signalisation « sens interdit » interdit au conducteur de s'engager dans la voie ainsi délimitée. Le fait, pour tout conducteur, de ne pas respecter ces dispositions l'expose à une amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (Amende forfaitaire de 135€) ainsi qu'à la réduction de 4 points du permis de conduire.



**Il convient de rappeler également le danger que représente le stationnement sur les trottoirs et voies cyclables.**

Les trottoirs sont faits pour la circulation en toute sécurité des piétons, Il faut donc que les trottoirs demeurent libres de tout obstacle. Le stationnement sur piste ou bande cyclable peut causer des accidents en obligeant les cyclistes à déboîter en risquant une collision et neutralise un aménagement dont la réalisation a coûté à la collectivité.

### ARBRES – HAIES - VEGETAUX

Les arbres, les arbustes ou les haies en bordure des voies publiques ou privées ne doivent pas gêner le passage des piétons, des véhicules et ne pas cacher les panneaux de signalisation sous peine de constituer un danger.

Afin de ne pas s'étendre hors de chez vous et de ne pas nuire à la sécurité, les haies doivent être taillées et les arbres élagués. Pour rappel, il convient de respecter 2 mètres de la ligne séparative entre deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres ; 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres.

Il est rappelé que le brûlage des végétaux et de toute autre matière est formellement interdit (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental).

### RAMASSAGE DES DECHETS

**Les conteneurs à déchets ménagers, les sacs à déchets verts ne doivent pas rester sur les trottoirs, ils doivent être sortis à la veille au soir du ramassage.**

Les sacs à déchets verts sont à retirer (toute l'année) en mairie aux heures d'ouverture de la mairie.

De même, les sacs ne doivent pas empêcher l'accès aux boîtes aux lettres.

## LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

Le bruit est cité régulièrement en tête des nuisances les plus mal supportées par la population.

### **BRUITS**

Les activités bruyantes effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseur à air ou haute pression, etc, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées que :

**Les jours ouvrables de**  
**8h30 à 12 h et de 14h à 20h ;**

**Les samedis de**  
**9h à 12h et de 14h30 à 19h ;**

**Les dimanches et jours fériés de**  
**10h à 12h.**

### **ANIMAUX DE COMPAGNIE**

Dans le respect de la cohabitation citoyens/animaux, les propriétaires de chiens sont priés de prendre toutes les mesures propres à éviter les bruits gênants par leur intensité ou leur répétition émis sur la voie publique ou dans une propriété privée, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. Ces bruits sont soumis aux dispositions du code de la santé publique et peuvent faire l'objet d'une contravention de 3<sup>ème</sup> catégorie.

Des solutions existent :

Thérapie comportementale, colliers anti-aboiement, organismes de garderie pour les week-end ou les vacances.

#### Déjections canines

Les propriétaires d'animaux sont invités à ramasser les déjections de leur chien sur la voie publique. C'est une règle élémentaire de savoir vivre, et de respect des piétons.

# CALENDRIER DES COLLECTES 2019

N'oubliez pas de sortir vos déchets la veille au soir et de rentrer votre bac dès que possible après la collecte.

## LÉGENDE



Non fermé



Jours fériés

APPORT VOLONTAIRE EN COLONNES



**Ma Métropole**  
metropole-rouen-normandie.fr  
**0 800 021 021**  
Service & appel gratuits

## MONTMARN

avril

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

mars

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

février

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

janvier

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

août

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

juillet

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

juin

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

mai

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

décembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

novembre

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

octobre

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

septembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DISTRIBUTION ANNUELLE DES SACS DE COLLECTE



### FIBRE OPTIQUE

La Métropole Rouen Normandie a signé une convention de programmation et de suivi des déploiements FTTH en décembre 2016 avec pour objectif de permettre au plus grand nombre de bénéficier de la performance et des services offerts par le Très Haut Débit. C'est SFR qui est chargé du déploiement de la fibre pour les communes du plateau. L'engagement de SFR auprès des collectivités et de l'état est de terminer le déploiement de la fibre à fin 2020. L'installation de la Fibre a subi un contre-temps par rapport aux prévisions annoncées (courant 2018).

2 armoires PM (**point de mutualisation** des lignes en fibre optique donne à d'autres opérateurs, accès aux lignes) qui permettront à terme de couvrir les logements de la commune ont été installées. SFR poursuit les travaux de déploiement et les premiers foyers pourront bénéficier de la fibre courant 2019 :

Une armoire a été installée route de Lyons et une autre rue du château d'eau.

La liaison depuis Boos (*NRO/Tête de réseau située à Franqueville Saint Pierre*) reste à finaliser pour permettre l'arrivée de la fibre.

SFR poursuit les travaux de déploiement et les premiers foyers pourront bénéficier de la fibre courant 2019.

Même si c'est SFR qui assure l'installation, vous serez bien entendu libre de choisir votre fournisseur d'accès.

## CARTES D'IDENTITE

La Mairie de Montmain ne traite plus les dépôts de dossiers de demande de carte d'identité. La démarche s'effectue dans une mairie équipée d'une station biométrique comme pour les passeports.

Procédure : Contacter la mairie de votre choix équipée d'une station biométrique avant de faire votre demande. Certaines mairies ne délivrent la carte d'identité que sur rendez-vous.

Vous pouvez effectuer une pré-demande de carte d'identité sécurisée en ligne sur le site [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr), accessible avec un compte ANTS (Agence nationale des titres sécurisés).

Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.

Vous pouvez toujours faire votre demande sur papier CERFA. Cet imprimé est à retirer auprès de la mairie équipée de la station biométrique, la Préfecture ne nous délivrant plus ce type de document.

Les délais de fabrication varient en fonction de la période de la demande.

Depuis le 1er janvier 2014, la validité des cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est **prolongée de 5 ans automatiquement** sans qu'il soit nécessaire de faire une quelconque démarche.

**Elles sont donc valables 15 ans SAUF si la carte d'identité a été établie durant la minorité de la personne.** Dans ce cas, la validité est de 10 ans même si la personne est devenue majeure entre temps.

Attention toutefois pour les séjours à l'étranger. Certains pays n'acceptent pas les cartes d'identité de plus de 10 ans.

Il n'y a pas de mairie équipée sur le plateau est de Rouen. Les mairies équipées les plus proches sont :  
Mairie de Bois-Guillaume (téléphone : 02 35 12 24 40)  
Mairie de Rouen (téléphone : 02 35 08 69 00)



## Inscriptions sur les listes électorales

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019 au suffrage universel direct à un tour.

Les personnes non inscrites sur les listes électorales peuvent le solliciter jusqu'au 31 mars 2019.

# LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Depuis leur apparition, les frelons asiatiques ont causé la destruction de nombreuses ruches d'abeilles et sont une source de danger.

## Quelle est la dangerosité ?

Le frelon asiatique peut devenir agressif s'il se sent menacé, il peut attaquer en groupe. Son venin n'est pas particulièrement toxique mais son aiguillon peut traverser les tissus épais et piquer à plusieurs reprises en profondeur.

## Quelle est la période la plus propice pour détruire les nids ?

- Au printemps, il est primordial de repérer les nids primaires (du sol jusqu'à 6 m) et de les faire détruire.
- Le piégeage des frelons asiatiques pour rester efficace et sans danger pour l'environnement doit être réservé à la protection des ruches dans le cadre de l'activité apicole.
- Du début de l'été à mi-novembre, les nids secondaires, le plus souvent à la cime des arbres, peuvent être détruits.
- L'intervention de destruction en hiver est inutile, car le nid est déserté par la colonie et ne sera jamais réutilisé.

## Que faire en cas de piqûre ?

La piqûre est très douloureuse mais pas plus dangereuse que celle d'un frelon européen ou d'une guêpe. Lorsque l'on vient de se faire piquer par un frelon, l'un des premiers réflexes à avoir est d'ôter toutes ses bagues pour ne pas gêner la circulation sanguine en cas de gonflement.

Si vous possédez une pompe à venin, utilisez-la afin d'en ôter une partie. Enlevez le dard avec une pince à épiler si toutefois il est resté dans la peau. Pensez à désinfecter l'endroit où vous avez été piqué et pour limiter le gonflement, passez un glaçon ou une poche de froid sur la zone piquée.

En cas de réaction allergique avec gêne respiratoire ou de piqûres multiples, appelez le 15 ou le 112.

La préfecture a donc mis en place un plan d'action contre la prolifération du frelon asiatique.

- Toute découverte d'un nid de frelons asiatiques devra être signalée à la plate-forme téléphonique au 02.77.645.776 veillée conjointement par le groupement de défense contre les maladies des animaux (GDMA) et la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON). Cette plate-forme sera activée à partir de Janvier 2019 et réalisera un diagnostic à partir des éléments transmis.

Dans les cas des nids se situant sur le domaine privé, le demandeur sera orienté vers des professionnels agréés et formés, utilisant des modes opératoires adaptés à l'environnement, le coût de la destruction est à la charge du particulier.

Dans les cas des nids se situant sur le domaine public ou présentant un caractère d'urgence (danger vital et immédiat pour les personnes), le demandeur sera orienté vers les sapeurs-pompiers, qui interviendront pour détruire la source de danger, à titre gracieux, dans la limite de leurs moyens et de leur compétence.

- Un recensement des professionnels agréés pour l'élimination des nids de frelons asiatiques par secteurs géographiques est en cours de réalisation. Cette liste mentionnant les tarifs pratiqués par chaque professionnel sera disponible via la plateforme FREDON-GDMA ; elle figurera également sur le site internet de la préfecture.
- Un protocole sera signé entre les différents partenaires de la lutte contre cette espèce invasive et reprendra les points énoncés ci-dessus. Il permettra d'organiser le dispositif pour la lutte saisonnière contre les frelons à partir de 2019.
- Un comité de suivi est instauré et se réunira régulièrement afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre de ces actions.

## Ce qu'il faut savoir sur le frelon asiatique

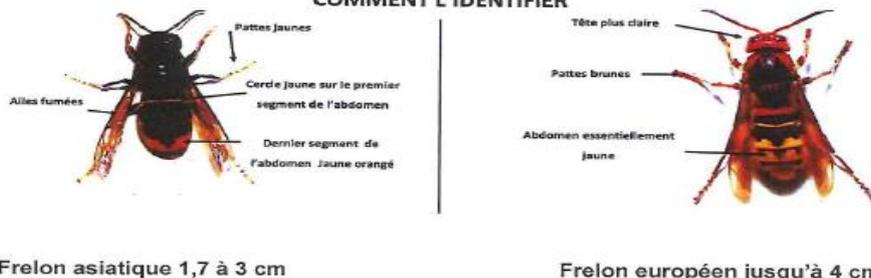
Le frelon asiatique a été découvert pour la première fois en France en 2004. Depuis, il a colonisé la quasi-totalité du territoire français continental et constitue notamment un prédateur des abeilles qui menace la filière apicole française.

### Identification du frelon :

Le frelon asiatique, à dominante noire, possède une large bande jaune-orange sur l'abdomen et des pattes jaunes aux extrémités, il est donc un peu plus petit que le frelon européen. Son nid de forme sphérique ou ovale peut atteindre jusqu'à 80 cm de hauteur. Il est souvent accroché à des hauteurs importantes de l'été à l'automne, mais aussi sous un abri aéré pour les nids primaires à partir du printemps.

## FRELON ASIATIQUE = DANGER

### COMMENT L'IDENTIFIER



# VIE ASSOCIATIVE

## Club de l'âge d'or de MONTMAIN

### Croisière sur le Rhin Romantique & Lorelei



Le vendredi 31 août départ de Montmain à 7h30 pour Strasbourg (650Km) avec 48 passagers. Arrivés à 18h30 sur le MS France, souper puis visite en bateau-mouche de Strasbourg et départ à 23h30 vers Coblenze.

Samedi 1<sup>er</sup> septembre sur le pont soleil, installés sur des transats, le Rhin semble glisser entre deux très hautes collines boisées en découvrant de nombreux châteaux forts accrochés à la cime des collines et des villages typiques au ras du fleuve à 20Km/h. 18h arrivée à Coblenze, visite pédestre du centre ville.

Dimanche 2 septembre, nous remontons le Rhin à 15Km/h vers Rudesheim, un petit train touristique nous conduit à flanc de coteaux très pentus parmi les vignes réputées, puis visite d'une cave avec dégustation de Riesling, ensuite nous découvrons le musée des instruments mécaniques de musique, superbe !!!!!

Lundi 3 septembre, excursion à Heidelberg, visite du superbe château et promenade dans la vieille ville. Retour au bateau à 18h, repas de gala à bord suivi d'une soirée dansante pendant que le bateau remonte le Rhin vers Strasbourg.

Mardi 4 septembre à 9h, le car nous conduit à Reims pour visiter la fameuse cave de champagne Taittinger. Retour à Montmain à 22h, avec de très bons souvenirs, repas excellents, paysages superbes, et bonne ambiance.

### Loto



Le 7 octobre 2018 à la salle Georges Brassens 96 personnes se sont retrouvées pour assister au loto du club pour passer une journée agréable dans une bonne ambiance ou de nombreux lots étaient à gagner ainsi qu'une partie pour les enfants.

Le gros lot, un téléviseur de 120 cm a été gagné par une habitante de Montmain nouvellement résidente dans le lotissement du château d'eau.

*M. Berthelot, président, vous donne rendez-vous pour le prochain loto le 6 octobre 2019.*

# A.S.C.M.

Association Sportive et Culturelle de Montmain

Email : [ascm76520@gmail.com](mailto:ascm76520@gmail.com)

## BUREAU DE L'ASCM

**Présidente : Annick BLAISE - tél. 06.83.45.77.22**  
**Vice-Président : Aymeric BAUDEL - tél. 06.81.30.67.79**  
**Vice-Président : David HAMELIN - tél. 06.35.15.95.99**  
**Trésorier : Cyril MIRIANON - tél. 06.63.01.54.39**  
**Secrétaire : Marie-Christine LERAT - tél. 06.80.44.36.42**

## PRESIDENTS ET PRESIDENTES DE SECTIONS

BADMINTON	:	Mr GASPARD Alfred
MUSCULATION – FITNESS	:	Mr BAUDEL Aymeric
GYMNASTIQUE	:	Madame SEVRIN Jackie
JUDO	:	Madame COLLEATTE Jennifer
BIBLIOTHEQUE	:	Madame GATTIN Isabelle
ARTS COULEURS ET TERRE	:	Madame RIHOUEY Marcelle
YOGA	:	Madame LERAT Marie-Christine

**Le bureau de l'ASCM et tous les Présidents et Présidentes de sections vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.**

**Fière de ses 380 adhérents, l'ASCM est ouverte à la création de toute nouvelle section, n'hésitez pas à nous contacter.**

# RETROSPECTIVE FETE DU WEEK-END DES 23 & 24 JUN 2018

## THEME : LE SENEGAL



### PROGRAMME SAMEDI 23 JUN 2018 :

Randonnée autour de Montmain  
Repas sénégalais : fatayas, poulet au citron, fromage, dessert – Soirée dansante avec DJ

### PROGRAMME DIMANCHE 24 JUN 2018 :

- Animations et démonstrations des différentes sections : judo – badminton – gymnastique – musculation – yoga
- Exposition peinture enfants et adultes
- Bibliothèque : activités et dédicace des livres de Mr LECOFFRE de Mesnil-Raoul (cyclisme – livre enfants – histoire de Montmain)
- Pique-nique suivi d'un rallye parents /enfants

MEMBRES DE L' ASCM ET BENEVOLES



PHOTO DES PARTICIPANTS



NOS CUISINIÈRES DE L'ASSOCIATION « DIEDHIOU CISS Evelyne »



Merci à toutes pour leurs gentillesse - sourires et leur excellent repas. – MERCI également à notre DJ Monsieur DELAUNAY Thomas « EVENEMENTIEL »

Repas



Remerciements à la Mairie de MONTMAIN pour le prêt des salles et de la vaisselle.

## FETE DE L ASCM 2019

***Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la FETE DE L'ASCM 2019  
LE SAMEDI 11 MAI 2019 – LE THEME ET LE PROGRAMME VOUS SERONT  
COMMUNIQUEES PAR VOIE D'AFFICHAGE ET DE BOITES AUX LETTRES.***

### RAPPEL



L'ASCM met en place un dispositif de récupération de cartouches d'imprimantes – nous vous remercions de les déposer à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

**Votre geste fera gagner un peu d'argent à l'ASCM et sera écologique !**

## A VOS AGENDAS

<b>11 mai 2019</b>	Fête de l'ASCM
<b>22 juin 2019</b>	Fête des écoles (à Mesnil-Raoul)
<b>6 et 7 juillet 2019</b>	Fête du village organisée par la mairie samedi 6 juillet - animations, restauration, feu d'artifice dimanche 7 juillet - foire à tout fête foraine durant tout le week-end
<b>6 octobre 2019</b>	LOTO organisé par le club de l'âge d'Or



### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 9h-12h / 13h-17h	Mardi : Fermé
Mercredi : 9h-12h / 13h-17h	Jeudi : 9h-12h / Fermé
Vendredi : 9h-12h / 13h-17h	Samedi : 9h-12h

Téléphone : 02.35.79.09.29  
email : [montmain@wanadoo.fr](mailto:montmain@wanadoo.fr)

### Services administratifs

**Mairie** : 02-35-79-09-29  
**Crèche** : 02-35-79-29-22  
**Calm** : 02-32-80-25-95  
**Sivom** : 02-35-79-04-33  
**Ecole «les catelaines»** : 02-35-79-09-56  
**Ecole « la petite sirène »** : 02-35-79-07-56  
**Ecole «les malières»** : 02-35-79-93-67  
**Collège de Boos** : 02-35-80-43-33  
**Lycee Galilée** : 02-35-79-40-40  
**Clic** : 02-35-65-02-68  
**Filo'r** : 0800-649-649  
**Métropole** : 0800.021.021  
**Veolia** : 09.69.39.56.34  
**Ramiper** : 02-32-86-52-40  
**Assistante sociale** : 02-35-80-22-30  
**Conseil général** : 02-35-03-55-55  
**Conseil régional** : 02-35-52-56-00  
**Préfecture** : 02-35-76-50-00

### Urgences

**Gendarmerie de Boos**: 02-35-80-21-03  
**Samu** : 15  
**Pompiers** : 18  
**CHU Charles Nicolle** : 02 32 88 89 90  
**Centre anti-poison** : 0 800 59 59 59  
**Médecin de garde urgence médicale** : 116 117  
**Pharmacie de garde la plus proche** : 3237  
**Allo enfance maltraitée** : 119

### Pôle médical

**Médecins** :  
Dr EMO : 02-32-35-67-59  
Dr CERQUERA : 02-35-79-09-79  
**Infirmières** : 06-49-92-40-72  
**Kinésithérapeutes** : 09-82-35-97-53  
**Dentistes** : 02-35-23-14-97  
**Psychomotricienne** : 02-35-80-94-76  
**Orthophoniste** : 02-32-91-12-84  
**Pharmacie** : 02-32-86-40-80

### Visite Patrimoine Parcs et jardins

#### Jardins d'Angélique

Mme Lebellegarde : 02 35 79 08 12

#### Commerçants et artisans de la commune

**Poulailler de la Grange** : 02 35 32 52 84

**Boulangerie-pâtisserie** : 02-35-79-07-13

**Apiculteur** : Mr Demore : 02-32-86-06-08



**Coiffeur** : Ô salon 02-35-64-62-91

**Esthéticienne bel et bien** : 06-66-78-11-03



#### Chauffage gaz, plomberie :

Entreprise Carceller : 02-35-61-90-62

A l'eau qui fuit : 06-17-57-68-57

CAP Fuites : 06 24 59 16 00

#### Plomberie, chauffage, climatisation :

Langlois thermie services : 07 84 96 81 19

Langlois.ts@outlook.fr

#### Couvreur :

Hérisson François : 06-84-15-57-94

#### Garage de la côte :

Mr Sebastien Justin : 02-35-79-00-18

#### Energie basse consommation :

Clim Ouest : 02-35-91-69-02

#### Cuisine équipée - dressing :

Mr Delaunay : 06-35-66-08-40

#### Travaux de peinture :

Finition habitat : 02-76-00-42-74

#### Electricien :

Mr Thiriart Denis : 06-22-72-44-17

Florelec : 06-15-71-65-10

#### Récup métaux ferreux, non ferreux

Mr Reby Dominique : 06-81-52-72-33

#### Travaux terrassement

M. Fleury : 06-58-70-70-28

*Si vous êtes artisans ou commerçants n'hésitez pas à nous communiquer vos coordonnées*